

Zeitschrift: Animato
Herausgeber: Verband Musikschulen Schweiz
Band: 20 (1996)
Heft: 6

Artikel: Pour rendre vivant l'enseignement instrumental de groupe
Autor: Renggli, Willi
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-958734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour rendre vivant l'enseignement instrumental de groupe

Remarque préliminaire: l'exposé qui suit fut présenté dans une version plus condensée lors du Congrès suisse des écoles de musique 1996 à Winterthur. Pour des raisons de simplification et de fluidité du texte, seule la forme masculine est généralement employée pour désigner les personnes. Que les représentantes du sexe féminin veuillent bien excuser ce procédé et se sentir tout de même concernées.

Exposé des motifs

On l'a déjà souvent dit: l'enseignement instrumental de groupe (EIG) présente des avantages. Pour mémoire, voici deux extraits que je cite brièvement.

Le premier:

Avec l'EIG, les enfants ont la possibilité de voir comment d'autres enfants luttent aussi contre leurs faiblesses, car l'enseignant n'est pas une référence, lui, il doit savoir.

Avec l'EIG, passer une audition n'est plus un problème, car l'enfant est habitué à la présence de différents auditeurs.

Avec l'EIG, les enfants entendent plus de musique, puisqu'ils ne jouent pas tous la même chose.

Cependant, l'EIG pose des exigences élevées au niveau du savoir-faire pédagogique, de l'imagination et de la résistance nerveuse de l'enseignant.

Le deuxième:

Un enseignement d'environ une heure et demi dispensé simultanément à trois ou quatre enfants est préférable à l'enseignement individuel. Lorsqu'ils peuvent alternativement porter leur attention sur leur propre jeu, sur celui des autres élèves ou sur des exercices auditifs communs, les enfants se fatiguent moins vite que lorsqu'ils doivent se concentrer exclusivement sur leur propre activité. La compétition au sein du groupe augmente leur plaisir de travailler. Apprendre ensemble, c'est plus intéressant, plus vivant et ça met de bonne humeur.

Le premier extrait fut écrit voilà 53 ans par les prof. A. E. Cherbuliez et Rudolf Schoch. Le deuxième et tiré d'un livre de Margrit Varrò paru il y a 70 ans.

Accepter l'EIG

L'EIG, c'est donc une vieille rangleine! En fait, oui. Pourtant, bien qu'il n'ait jamais été fondamentalement remis en cause, et malgré le fait qu'il ait été périodiquement diffusé, l'EIG n'est jamais vraiment parvenu à s'imposer. Pourquoi? Voici trois raisons:

1. L'EIG, un ancien privilège

Jadis, l'enseignement instrumental fut fréquemment réservé à des cercles privilégiés. Souvent, ceux-ci s'offraient non seulement les services d'un professeur privé de musique, mais aussi ceux d'un instituteur. Dans l'esprit de l'instruction publique, l'enseignement de groupes plus importants à l'école publique s'est rapidement imposé. Pourtant, la demande d'un enseignement instrumental pour tous est récente. Ainsi, la pratique de l'EIG suit en boîtant depuis déjà des générations.

Personne ne nie que l'enseignement instrumental individuel (EII) développe mieux la technique et les qualités d'interprétation, de sorte que l'on peut obtenir plus rapidement des performances de haut niveau. De plus, l'EII ne connaît pas de problèmes de discipline. L'élève est concentré sur l'enseignant et est ainsi plus prévisible que dans l'EIG. Il est évident que pour un professeur de mathématiques aussi, ce serait fabuleux de pouvoir enseigner à un seul élève.

Mais nous ne voulons pas opposer l'EIG à l'EII. Notre objectif est de déterminer de quelle manière les écoles de musique peuvent remplir au mieux leur mission. Pour ce faire, l'EIG et l'EII devraient tous deux être possibles.

2. L'EIG doit être mieux payé

L'EIG, comme tout autre enseignement collectif, nécessite une planification plus poussée, plus de compétences sociales et une plus grande variété de méthodes; il devrait donc être mieux payé que l'EII. Pourtant, la plupart des écoles de musique ne tiennent pas compte financièrement de cette charge plus lourde, raison pour laquelle l'attraction pour l'EIG demeure faible.

3. Formation professionnelle unilatérale

Les objectifs d'enseignement fixés par les conservatoires et les écoles de musique, et donc aussi par les enseignants et les directeurs d'écoles, restent encore souvent uniquement axés sur les compétences techniques et les exigences artistiques. Durant leur formation, les professeurs de musique sont conditionnés par la technique, par un entraînement musculaire subtil, par des performances d'interprétation et de mémorisation. C'est pourquoi la didactique et la méthodologie

sont insuffisamment développées dans les écoles de musique.

Pourtant, les besoins se situent ailleurs. Parallèlement aux objectifs de l'enseignement, les aspects éducatifs prennent de plus en plus d'importance. Seulement 2 pour cent des élèves de l'école de musique poursuivront une formation professionnelle. Et seuls 10 pour cent de ces élèves en classes professionnelles sont nécessaires pour assurer le maintien de nos orchestres professionnels. 90 pour cent des musiciens professionnels jouent dans des ensembles mal payés et font essentiellement ce qu'ils n'ont pas assez appris: ils enseignent. On comprend dès lors pourquoi l'EIG connaît encore plus de difficultés. Beaucoup d'enseignants ont peur de ne pas être à la hauteur de l'EIG et d'être débordés par les élèves.

Tâches et solutions possibles

Les temps ont fondamentalement changé. Les efforts d'économie sont certainement à l'origine de cette situation. Pourtant, ils ne sont pas décisifs. L'EIG ne permet aucune économie tangible.

A l'avenir, ce sont les éléments suivants qui imposeront:

1. Elargissement de l'action

Nous devons nous préoccuper d'une manière accrue de ces 98 pour cent d'élèves qui, plus tard, se consacreront à la musique «seulement» en tant qu'amateurs et auditeurs exercés.

2. Soif d'expériences

Notre enseignement doit être passionnant. Ceci est plus facile avec l'EIG. Notre époque a soif d'expériences. Nous recherchons l'action, que ce soit à la télévision, sur un ordinateur, dans des voyages, en voiture, sur des falaises ou dans un canot pneumatique. Aujourd'hui, pour pouvoir motiver les enfants à apprendre et à s'exercer avec assiduité, il faut des professeurs capables d'enseigner d'une manière vivante. L'EIG y parvient mieux que l'EII grâce à ses nombreuses variantes interactives.

3. Initiative personnelle

Nous devons inciter les élèves à faire preuve d'initiative personnelle. Le prof. von Cube affirme que jouer d'un instrument peut procurer du plaisir à condition qu'en même temps une tâche soit maîtrisée ou un problème résolu. Et si l'élève participait à l'organisation de ses études, de telles performances lui donneraient encore beaucoup plus de plaisir.

4. Activités communes

Nous devons faire en sorte que l'enseignement instrumental donne aussi aux enfants la possibilité de pratiquer des activités communes. Aujourd'hui, on est souvent sceptique face aux groupes. Voici une citation libre de Reinhard Mey:

Ich will in keinem Haufen rausen und auch nicht in Vereinen saufen. Worum es geht, das ist mir schuppen, denn mehr als zwei sind eine Gruppe.

(Je ne veux me battre dans aucune bande, ni me souiller dans des sociétés. De quoi il est question, ça m'est égal, car dès qu'on est plus de deux, on est un groupe).

Pour éviter que des solitaires, des enfants uniques, des «singles» désorientés plongent dans la solitude ou deviennent la proie de charlatans idéologiques, il est nécessaire d'apprendre à pratiquer des activités communes sensées. L'EIG se construit sur la communication. Les relations y sont donc très importantes. Avec plusieurs élèves, le faisceau de relations est aussi plus diversifié.

5. Représentation intérieure

Nous devons développer chez les élèves une représentation intérieure de la musique, c'est-à-dire de paramètres musicaux tels que successions de sons, de rythmes, de formes et d'harmonies. D'après Jaques-Dalcroze, c'est cette représentation intérieure qui permet de faire la différence entre un artiste et un simple virtuose. Jean Piaget écrit que ressentir la musique à travers les mouvements du corps peut créer un lien avec la représentation intérieure. Une étude réalisée par Karin Poppensieker constate que le fait de chanter régulièrement en groupe permet un meilleur développement des facultés de perception de la musique que l'enseignement instrumental.

6. Faculté de jugement

Nous devons inciter les élèves à avoir aussi une approche intellectuelle de la musique. Si l'on n'a pas conscience des relations musicales, il est impossible de se former une faculté de jugement permettant de se protéger contre les manipulations de l'industrie culturelle. Rudolf Kelterborn écrit à ce propos qu'une approche analytique et

intellectuelle ne réduit en rien la faculté de perception émotionnelle de la musique; au contraire, l'étonnement et l'émotion ne cessent de croître.

7. Compétences

Les enseignants de l'EIG doivent évidemment avoir les compétences techniques nécessaires. Mais il faut aussi qu'ils étudient intensivement les fondements psychologiques, didactiques et méthodologiques de l'EIG. Comme le relève Alain Guggenbühl dans un article de la NZZ (19.9.96), l'EIG exige non seulement de connaître les théories de l'éducation et de la formation, mais il requiert aussi de l'imagination, du plaisir à s'exprimer et un engagement passionné. Enfin, comme pour toute autre profession éducative, il faut avoir une certaine dose de talent.

Branches collectives et enseignement instrumental

Les structures d'enseignement innovatrices présentées ci-dessous doivent inciter à la discussion.

Dans les futures écoles de musique, l'enseignement instrumental doit représenter un moyen permettant d'atteindre un but. Au centre se trouve la pratique commune de la musique. C'est pourquoi les élèves, après la formation musicale de base, suivront une branche collective obligatoire, qui sera une condition pour suivre parallèlement l'enseignement instrumental facultatif. Les branches collectives sont:

- musique en groupe (jeu et improvisation avec des instruments élémentaires tels que xylophones, tambours, percussions...)
- groupes de chant (petits groupes pour débutants, chœur d'enfants et de jeunes...)
- ensembles (ensembles pour débutants, formations, groupes de musique de chambre, orchestres, bands...)

La formation de l'oreille, la théorie musicale et l'histoire de la musique seront intégrées dans les branches collectives, car c'est seulement ainsi que l'échange entre la pratique et la théorie peut fonctionner.

Il faut établir clairement la distinction entre l'EIG et l'enseignement collectif. Dans l'EIG, c'est la prestation personnelle qui est au centre. Tous les élèves du groupe sont des solistes. Le jeu d'ensemble ne représente qu'une forme supplémentaire et utile de communication. Alors que dans l'ensemble en tant que branche collective, c'est le morceau qui est au centre. Les élèves s'intègrent avec leurs instruments pour pouvoir réaliser ensemble le morceau.

Modèles d'enseignement

Des modèles doivent être discutés et testés par les écoles de musique, et le travail suivi et évalué. Les parents seront informés sur les branches collectives et l'EIG. Les enseignants se perfectionneront, en particulier dans les domaines de la pédagogie sociale, de la psychologie et de la méthodologie.

1. Enseignement alterné

L'enseignement alterné est un modèle préparant à l'EIG. Il s'agit d'une combinaison entre enseignement individuel et par groupes de 2. Par exemple, une leçon 75 minutes comprendra trois phases: 25 minutes d'enseignement individuel avec l'élève A, suivi de 25 minutes d'enseignement regroupant l'élève A et B, et enfin 25 minutes d'enseignement individuel avec l'élève B.

2. EIF

C'est un modèle nouveau et intéressant que je présente. EIF signifie «Enseignement instrumental flexible».

Conditions:

- a. Le professeur dispose pour chaque élève d'un temps de base fixe destiné à l'enseignement instrumental, par ex. 30 minutes.
- b. Un enseignement individuel n'est assuré que dans des cas particuliers et déterminés.
- c. Une partie prescrite de la durée d'enseignement, par ex. les trois quarts, doit être consacrée à l'EIG.
- d. La durée d'enseignement pour l'élève varie dans un cadre fixé, par ex. de 30 à 120 minutes.
- e. En fonction des besoins, l'enseignant devrait pouvoir disposer de plusieurs salles de cours.
- f. L'élève va deux fois par semaine à l'école de musique, car il suit parallèlement à l'EIG sa branche collective.
- g. Un écolâge unique est prévu pour l'EIG et l'enseignement collectif. Il est réduit lorsque seul l'enseignement collectif est suivi, et peut être augmenté lorsque la durée d'enseignement est prolongée dans le cadre de l'encouragement d'élèves doués.

Possibilités:

- a. Plusieurs élèves suivent un enseignement dans des compositions variables (l'âge et le niveau peuvent même être différents).
- b. L'élève a droit à 30 minutes d'enseignement individuel, 60 minutes d'enseignement en groupes de deux, 90 minutes en groupes de trois ou 120 minutes en groupes de quatre.
- c. Si nécessaire, l'enseignant peut passer d'une forme à l'autre en cours d'année.
- d. L'enseignement individuel est naturellement aussi assuré dans le cadre de l'EIG. Pendant ce temps, les autres élèves travaillent d'une manière autonome.
- e. Les durées d'enseignement pour les élèves et le professeur doivent être contrôlées de manière précise.

Quelques conseils

L'enseignant travaille individuellement avec un élève. Il a motivé les autres à résoudre une tâche d'une manière autonome. Exemples:

- Ils s'occupent individuellement avec une feuille de travail qui leur donne évent. la possibilité de contrôler eux-mêmes leurs résultats (cocher, noter, lire...).
- Ils observent l'enseignement individuel et le commentent d'après des critères déterminés.
- Ils s'exercent sur un clavier avec des écouteurs.
- Ils écoutent avec des écouteurs un enregistrement ou un CD et l'évaluent.
- Ils composent des mélodies, des rythmes ou de petits morceaux selon des critères déterminés, en s'aidant de tableaux, de cartes de notes, de feuilles de musique, de xylophones ou de claviers...)
- Ils résolvent une tâche à deux ou à trois. Ici, du jeu (loto, jeux de cartes...) jusqu'à l'élaboration de projets, tout est possible.

Le professeur travaille avec des groupes de deux. Exemples:

- Il demande aux élèves de résoudre des problèmes de technique ou d'interprétation.
- Il fait avec les élèves un jeu musical de questions-réponses.
- Il demande aux élèves de résoudre des tâches d'improvisation.
- Il fait jouer les élèves en duo (morceau préparé ou lecture à vue).
- Le professeur enseigne simultanément à tous les trois ou quatre élèves. Exemples:
- Chant, interprétation ou improvisation en commun.
- Transcription par le mouvement de rythmes ou de successions de sons.
- Sous forme de jeu, entraînement de la réaction, de la sensibilisation et de la représentation des sons.
- Exercices auditifs, corporels (motricité, tenue...), exercices de notation par le groupe.
- Commentaires d'œuvres et explication des relations musicales.

Pour ce type d'EIG, il faut des enseignants engagés et enthousiastes qui préparent d'une manière très exacte leurs cours; ils doivent mettre au point et rassembler du matériel d'enseignement tel que feuilles de travail, jeux, livres, cassettes, méthodes, matériel d'illustration ou instruments élémentaires.

Il est également nécessaire de disposer d'une bonne infrastructure et d'une salle de cours suffisamment grande pour permettre des exercices de mouvements. Comme matériel, il faut au moins un tableau noir, des pupitres, un piano avec une longue banquette, un clavier, un enregistreur avec écouteurs et des instruments élémentaires.

Conclusions

A long terme, s'ils veulent pouvoir rester compétitifs, les bons enseignants de musique ne pourront échapper à l'EIG. S'ils savent travailler avec des groupes et s'ils ne se ferment pas à la formation continue, ils pourront aussi enseigner dans la formation musicale de base ou l'enseignement collectif. Aujourd'hui, il y a suffisamment de professeurs de musique. Les écoles de musique préfèrent choisir ceux qui ont des talents multiples.

Je vous souhaite à tous d'avoir le courage et l'énergie d'affronter ce qui est nouveau. Osez vous mettre en route vers l'avenir! C'est passionnant, et ça en vaut la peine. *Willi Renggli*

Bibliographie:

- Felix von Cube: *Fördern statt verwöhnen*, Piper-Verlag, München 1995.
- Margrit Varrò: *Der lebendige Klavierunterricht*, Simrock-Verlag, Hamburg 1998.
- Karin Poppensieker: *Die Entwicklung der musikalischen Wahrnehmungsfähigkeit*, Schott-Verlag, Mainz 1986.
- Gruppenunterricht an Musikschulen, VdM-Verlag, Bonn 1995.
- Neue Wege in der Musikschularbeit, VdM-Verlag, Bonn 1996.
- Didaktik und Methodik des instrumentalen Gruppenunterrichts, LvdM-NWR, Düsseldorf 1996.